

## Bicyrhuis

### Association des Usagers du Vélo de Rhuis

Madame,

Monsieur,

C'est en tant que candidate, candidat à l'élection municipale, en tête de liste, que vous êtes destinataire de ce courrier. Nous vous remercions d'accepter d'y répondre avec précision, concision, et sincérité. Votre réponse sera publiée sur le blog de Bicyrhuis, qui milite pour l'amélioration des conditions de circulation à bicyclette au quotidien sur la presqu'île de Rhuis.

D'ambitieux objectifs inclus dans les PADD du SCot de la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuis et du PLU des communes de la presqu'île concernent les déplacements, et plus particulièrement le report modal de la voiture vers les modes actifs pour les courts trajets. Nous avons ainsi formulé des demandes qui ont été reconnues comme légitimes et justifiées lors des différentes enquêtes publiques auxquelles nous avons contribué (SCoT, PLU St Gildas, PLU Sarzeau).

Leur concrétisation ne dépend que de la volonté des élus locaux. L'augmentation de la part du vélo dans les transports est aussi un des leviers à ne pas négliger pour répondre aux objectifs de la transition énergétique qu'ils devront engager.

Nous n'entrerons pas dans le détail de nos propositions (à retrouver sur le blog de Bicyrhuis), voici donc deux de nos priorités, qui pourront vous concerner en tant qu'élu municipal et/ou communautaire :

- ◆ réalisation d'une voie cyclable en site propre de Saint Gildas à Sarzeau par le trajet le plus court, soit le long de la D198. (retenue dans le Plan global des déplacements du SCoT..., et étude demandée par le commissaire enquêteur (PLU de Saint Gildas de Rhuis).
- ◆ élaboration d'un schéma cyclable communal basé sur le meilleur compromis des principes fondamentaux à respecter pour une réussite en terme d'usage : trajets directs, lisibilité et continuité, (et donc aussi cohérence avec le réseau intercommunal et les réseaux des communes voisines) sécurité, et de moindre dénivelé ... pour un maillage utilitaire. Ce schéma devra inclure les aires de stationnement (dont les aires sécurisées nécessaires à l'intermodalité vélo-bus, vélo-covoiturage...).

Nous avons aussi de fortes attentes en ce qui concerne la méthode à mettre en oeuvre pour leur réalisation. Nous demandons :

- ◆ Une vraie concertation sur tout projet ayant une incidence sur le transport, les besoins de déplacement... la pratique cycliste au quotidien. La concertation, un impératif incontournable : génératrice d'améliorations et de modifications, ( revoir après coup des aménagements maladaptés à l'usage entraînent des coûts supplémentaires...), bien plus qu' une simple demande d'avis, elle sert à la construction du projet. La concertation suppose partage des connaissances et confrontation d'idées, échange d'arguments, explicitation des points de vue de chacun. Bref, du temps. Et elle doit démarrer bien en amont des décisions. Une évidence certes, mais sur laquelle nous souhaitons insister.

- ◆ Un interlocuteur référent mobilités actives, élu volontaire, engagé et convaincu quant au bien-fondé des objectifs à atteindre ( et pour lesquels les communes ont des engagements à respecter), acceptant de se former comme nous le faisons nous-mêmes. La réglementation, qui peut paraître indigeste mais qui doit être parfaitement connue, les retours d'expériences d'aménagements déjà mis en oeuvre, les échanges lors des journées d'étude... tout cela permet de parler le même langage et d'aboutir sans d'inutiles errements à des solutions adaptées.

Pour toutes les retombées positives attendues, par le report modal voiture => vélo, nos communes et l'intercommunalité ont besoin d'une vraie politique cyclable donnant toute sa place à la pratique utilitaire.

### **Etes-vous prêt à vous engager**

1. à lancer dès la première année de mandat une réflexion approfondie et concertée sur la mobilité aboutissant (entre autres) à un plan d'action cyclable (incluant un planning pluriannuel d'investissement) ?
2. à accélérer le déploiement du plan vélo de la communauté de communes et à l'améliorer pour que ce réseau orienté tourisme, puisse grâce aux nouvelles extensions, répondre aux exigences attendues d'une trame utilitaire ?
3. à nommer un référent «vélo» ou « mobilité durable » au sein de l'équipe municipale qui sera notre interlocuteur privilégié et pourra avoir une vue transverse sur tous les sujets ? ( La politique cyclable, incluse dans la politique de la mobilité, concerne en effet tous les sujets portés par la municipalité, de l'énergie à la santé en passant par l'urbanisme).
4. à participer à (et/ou faciliter) voire initier des actions de promotion et d'incitation à l'usage du vélo (par exemple pour se rendre aux grandes manifestations de la presqu'île de Rhuys) ?

Enfin une dernière question :

5. Quelle part du budget de la commune trouveriez-vous nécessaire et réaliste d'affecter à la cyclabilité du territoire ?

Dès-à-présent nous vous remercions du temps que vous voudrez bien consacrer à nous répondre. Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Sylvie Quéinnec

Présidente de Bicyrhuys

